

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 7 JUIN 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Virginie FERRAND, Maire, le vendredi 7 juin 2019 à 19h30 :

Etaient présents : Mmes Angélique BERAUD, Marinette DECROZE, Marie-Claude DEFOUR, France LELEU, Sylvie MOUNIER, Patricia SASSOLAT ;
Mrs Alex BLANCHET, Alexandre BONNET, Franck MONNERON.

Absents excusés : Mrs Juan ARCHIER, Laurent VEYRE : pouvoir à Virginie FERRAND.

Absent : Tony RIBES.

Secrétaire de séance : Patricia SASSOLAT.

Le compte-rendu du 12 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

2019-029

Demande de subvention départementale pour le déneigement

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le tableau des dépenses inhérentes au déneigement pour la saison hivernale 2018/2019 et sollicite auprès du département de l'Ardèche la subvention correspondante.

2019-030

Subventions aux associations pour l'année 2019

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal vote les subventions aux associations pour l'année 2019.

2019-031

Délibération pour approbation de la convention d'occupation pour l'implantation d'une station de mesure

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention d'occupation pour l'implantation d'une station de mesure du Syndicat des 3 rivières, et demande en contrepartie le versement annuel de 150.00 €.

2019-032

Subvention exceptionnelle aux associations

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à deux associations pour leur capacité à animer et faire vivre le village tout au long de l'année 2019.

Discussions diverses :

Acte ignoble : Plusieurs riverains ont entendu des miaulements à l'intérieur d'un conteneur à ordures ménagères. Après avoir contacté les services de l'agglo en charge de la gestion de ces conteneurs, et en attendant l'arrivée du chauffeur de la COVED, un villageois est entré dans le conteneur et a cherché dans les sacs la provenance de ces miaulements. Découvert trop tard, il a constaté que déjà 7 chatons étaient déjà morts dans le sac qui en contenait 8. Le rescapé a été emmené chez un vétérinaire qui n'a malheureusement pas pu le sauver. Cet acte de barbarie est inadmissible !

Elections Européennes Dimanche 26 mai 2019 : Participation de 55.40%. Tous les résultats de chacune des 34 listes déposées sont annexées en pièce jointe à ce compte-rendu.

Journée du patrimoine : Les journées européennes du patrimoine auront lieu le 21 et 22 septembre 2019. Annonay Rhône Agglo se rapproche de chacune des communes du territoire pour savoir si elle souhaite inscrire un monument, édifice, élément patrimonial ou site à faire découvrir au public.

Dimanches Nomades : La commune de Vocance souhaiterait faire partie des lieux de programmation pour les dimanches nomades. Une visite de la salle des Fête de Vocance sera effectuée le mercredi 12 juin à 11h30 pour savoir si cela est envisageable.

Inauguration de la piscine « Aquavaure » : Elle aura lieu le samedi 6 juillet à 10H00.

Office Nationale des Forêts : M. Jacques SOZET, référent ONF pour notre commune a proposé à la vente le 22 mai 2019 un volume de bois (résineux sous écorce) provenant de notre forêt communale estimé à 616 m3 pour lequel il n'y a eu aucune offre d'achat.

Local à côté de l'APC : Suite au départ des derniers locataires de l'épicerie restaurant, une nouvelle annonce de mise à la location sera effectuée sur le site le bon coin, le site de la commune, PanneauPocket...

Zinc : Un devis a été demandé pour réparation d'une partie du zinc de l'église. Par la même occasion, des feuilles de zinc ou d'aluminium sont en cours de chiffrage pour finaliser la cabane dans la cour de l'école par les parents.

Mobilier école : Proposition du Département de l'Ardèche de session de mobilier de bureaux (CM1 -CM2) et rayonnage bibliothèque du collège Les Perrières à Annonay au profit des écoles publiques du territoire. La commune de Vocance en lien avec l'équipe enseignante est ravie de faire une demande pour pouvoir bénéficier de quelques bureaux et de deux bibliothèques.

Ecole Numérique : Mme Le Maire, accompagnée de Mme La Directrice de l'école publique, a signé la convention numérique mardi 14 mai 2019 en présence de M. L'inspecteur Académique M. GROS Patrice. Plusieurs devis ont été faits pour le choix des équipements préconisés par l'équipe enseignante. A l'issue de la comparaison des devis, les commandes seront passées. Ce rendez-vous a été également l'occasion d'échanger à nouveau avec l'Inspecteur Académique au sujet de la 3^{ème} classe de notre école. Si les effectifs tels qu'annoncés le 14 mai se confirment à la rentrée, M. l'inspecteur nous assure de son soutien pour ne pas laisser notre école avec des classes de 29 élèves.

Fin d'année scolaire : Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 28 juin à 18h00. Un ouvrage « La République » sera offert par les membres de la commission école à chaque élève partant au collège. A l'issue du spectacle, « un pot » sera servi à la cabane lors de son inauguration officielle.

Achat du bâtiment et des terrains de l'Ecole privée : la commune a fait l'acquisition du bâtiment et des terrains au prix de 75 000 € frais de notaires inclus. La signature de l'achat notarié a eu lieu chez Maître De L'Hermuzière le vendredi 10 mai 2019.

Visite avant la fin du délai de « réserves » : M. GUICHETEAU, le maître d'œuvre de la commune de Vocance lors des travaux de la traversée d'agglomération est revenu ce mardi 4 juin pour refaire un dernier état des lieux des travaux. Quelques dégradations et dysfonctionnement lui ont été signalés afin qu'ils les transmettent aux entreprises concernées.

Lotissement BORNE : Afin de préserver le talus au-dessus de l'arrêt de car de Châtaignier sens descente vers Annonay, M. BORNE Martial a souhaité rétrocéder à la commune 1.20 m supplémentaire par rapport aux limites déjà en place. Le cabinet Julien Géomètre a procédé à l'implantation des nouvelles bornes le mardi 4 juin 2019. S'en suivra une régularisation cadastrale validée par acte notarial.

Fête de la Musique : les Conscrits organisent la Fête de la Musique sur la place de l'Eglise le vendredi 21 juin 2019 dès 18h30. Des plateaux repas sont à réserver au prix de 12€ avant le 16 juin. Un arrêté municipal interdisant le stationnement temporaire sur cette place sera pris. Ils demandent des tables et des bancs et un branchement électrique pour la buvette et le groupe de musique ainsi que quelques chapiteaux.

Safari Truite : Rappel, le Safari truite au lac EDF aura lieu le weekend du 8 et 9 juin 2019. La municipalité remettra une coupe le samedi vers 19H00 (Mme Le Maire et France LELEU iront). Le fauchage du parking a été confié à l'entreprise BRUC.

Association Sportive Cançoise « Foot » : la commune a été destinataire d'une invitation à assister à l'assemblée générale de cette association le 14 juin à 19h00 au stade des Prés Peloux.

Vente d'outillage : Un camion « Provence outillage » viendra sur la place du marché le lundi 15 juillet 2019 après-midi.

Matinée citoyenne : Le deuxième rendez-vous de nettoyage de la commune a encore été un succès. Pour l'occasion de nombreuses nouvelles personnes ont rejoint le mouvement dont les conscrits qui débutaient le chant du mai. Un immense merci à tous et notamment à celles et ceux qui sont venus à chacune des matinées.

Centre de Loisirs : L'association Familles Rurales organise le centre de loisirs de la vallée de la Vocance du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet sur la commune de Vanosc (à l'annexe). Les inscriptions se feront le samedi 15 juin de 9H00 à 12h00 salle de l'annexe à Vanosc ou par mail : centredeloisirsdelavallee@gmail.com
Une brochure concernant le programme et les modalités d'inscriptions sera distribuée aux enfants de l'école.

ALTECI : Suite aux nombreuses pannes et interventions sur la chaudière au cours de l'année 2019, la société ALTECI qui en assurait le suivi et la maintenance depuis de nombreuses années n'est plus en mesure de s'engager pour la dernière année de chauffe avant le remplacement de l'équipement au printemps 2020.

Travaux de maintenance de la Chaufferie actuelle : Pendant la période estivale et afin de « tenir » un hiver supplémentaire avec la chaudière existante, des travaux de « pansements » des briques à l'intérieur du foyer et une maintenance générale sera faite cet été.

Projet de remplacement de la Chaudière : Devant l'infructuosité des appels d'offres concernant les travaux de remplacement de la chaufferie, l'équipe municipale se réinterroge et marque un temps d'arrêt de quelques jours pour repenser le projet qui apparaît bien trop important pour le budget communal et pour notre village. Il est décidé de conserver le silo actuel tout en dégageant son accès en détruisant le premier appentis de toit et de partir sur deux chaudières à bois déchiquetés ou granulés pour supprimer définitivement la chaudière fioul et donc supprimer une cheminée. Ces éléments seront communiqués à M. Martin du SDE07 et M. Abeillon d'AVP Ingénierie lors de la réunion de mardi 11 juin 2019. Un nouvel appel d'offres sur ces nouvelles bases sera lancé début d'été afin que les entreprises aient 3 ou 4 mois de délai pour répondre convenablement à ce chantier qui sera réalisé courant printemps 2020.

Peintures à l'école publique : plusieurs devis ont été demandés pour refaire les peintures des classes de l'école. Un seul devis reçu pour l'instant, celui de M.DOBRE qui pourrait réaliser ces travaux du 1^{er} au 14 août de cette année, s'ils sont réalisés avant le changement de la chaudière et s'il est retenu.

Remplacement des menuiseries de l'école publique et du logement de la Cure : Le SDE07 vient de nous octroyer le versement de 11 466 € correspondant à 50% des factures de M.H.V, Durieux Fermetures et SPATOLA s'élevant au cumulé à 24 889 € HT. Un courrier de remerciement sera adressé au SDE07.

Eclairage Public 3^{ème} phase : Le SDE07 vient de nous octroyer le versement de 11 622€ correspondant à 50% de la facture de JLT s'élevant à 23 243€ HT. Un courrier de remerciement sera adressé au SDE07.

Terrain municipal : Faute de réaliser d'importants travaux sur la chaufferie, une rénovation des sanitaires et de la buvette du terrain municipal seront réalisés après la vogue organisée par les conscrits (qui aura lieu du 13 au 15 septembre 2019). Des devis sont en cours.

Mariages : La fin du mandat approchant et en remerciement du travail constant fourni par les conseillers municipaux durant toute la durée du mandat, Mme le Maire souhaiterait proposer aux membres du Conseil municipal la possibilité de célébrer les deux mariages prévus cet été (pour celles et ceux qui n'en ont jamais fait). Il s'agira de l'union de Leslie PLEYNET et Nicolas RAYNAL le 29 juin 2019 (qui sera célébrée par Marinette DECROZE secondé par un conseiller municipal) et de l'union de Caroline VIALLET et Franck GARZIANO le 24 août 2019 (qui sera célébrée par Patricia SASSOLAT secondé par France LELEU) .

PLUiH : Le Conseil Municipal de Vocance (s'étant prononcé contre le PLUiH) a pris une délibération visant à ne pas réduire les zones constructibles. Seuls les emplacements réservés qui sont pour la plupart obsolètes ou incohérents, seront retravaillés.

Un cahier d'observations est à disposition au secrétariat de mairie pour faire remonter les remarques ou doléances de la population vis-à-vis du classement des terrains de notre commune.

Le conseil municipal engage vivement la population à jeter un œil sur sa ou ses parcelle(s) mais également à venir noter l'intégralité de leurs remarques.

Afin que toute la population en soit prévenue, un courrier en ce sens sera distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30 heures.

Fait en Mairie de VOCANCE, le 7 juin 2019

Madame le Maire

Mme Virginie FERRAND

